

NOM DE LA SOCIÉTÉ : **CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE**

FIN D'ANNÉE : **EXERCICE TERMINÉ LE 31
DÉCEMBRE 2020**

BILAN : **31 DÉCEMBRE 2020**

ANNÉE FINANCIÈRE : **DANS LE CAS D'UN EXERCICE INITIAL,
TOUJOURS UTILISER LA COLONNE
COURANTE, LA MISE EN PAGE SERA
AJUSTÉE PAR LE SECRÉTARIAT** **2020** **2019**

Lien avec BV : **2**
1= Oui
2= Non

TYPE DE MISSION : **1**
1= RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT
2= RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN
3= AVIS AU LECTEUR
4= AUCUN

BUREAU : **2**
1 Longueuil
2 Laval

DATE DU RAPPORT : **Laval, le 25 février 2021**

#REF!

CHEMIN D'ACCÈS : c:\mydocuments\beaulieu\2020 étatsfinanciers\959

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

ÉTATS FINANCIERS 31 DÉCEMBRE 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
Sommaire des annexes	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE** «l' organisme », qui comprennent le bilan au **31 décembre 2020**, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au **31 décembre 2020**, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Pefebvre Gendron Beaulieu Dussan s.e.n.c.r.l. ¹

Société de comptables professionnels agréés

Laval, le 25 février 2021

¹ Par Jean-François Beaulieu, CPA auditeur, CGA

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Administration - Annexe A	48 417	58 588
Atelier de guérison des mémoires - Annexe B	3 410	25 005
Béati - Annexe C	9 000	18 000
Ateliers en communication constructive - Annexe D	2 385	10 000
Développement des services du CSJR en régions - Annexe E	74 459	92 828
Semaine VAC - Annexe F	-	8 070
La Justice, ça me concerne, ça nous concerne - Annexe G	-	4 234
La Puissance de nos voix autochtones - Annexe H	6 364	31 492
Développement d'un programme de formation intégrative communautaire en justice réparatrice - Annexe I	<u>3 614</u>	<u>-</u>
	<u>147 649</u>	<u>248 217</u>
CHARGES		
Administration - Annexe A	47 807	54 147
Atelier de guérison des mémoires - Annexe B	3 410	28 936
Béati - Annexe C	8 907	15 247
Ateliers en communication constructive - Annexe D	2 385	11 499
Développement des services du CSJR en régions - Annexe E	74 459	101 221
Semaine VAC - Annexe F	-	7 911
La Justice, ça me concerne, ça nous concerne - Annexe G	-	4 234
La Puissance de nos voix autochtones - Annexe H	6 364	31 492
Développement d'un programme de formation intégrative communautaire en justice réparatrice - Annexe I	<u>3 614</u>	<u>-</u>
	<u>146 946</u>	<u>254 687</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>703</u></u>	<u><u>(6 470)</u></u>

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	<u>Affecté</u>	<u>Non affecté</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$	Total	Total
			\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	4 699	44 268	48 967	55 437
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(2 753)</u>	<u>3 456</u>	<u>703</u>	<u>(6 470)</u>
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>1 946</u>	<u>47 724</u>	<u>49 670</u>	<u>48 967</u>

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

BILAN 31 DÉCEMBRE 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	119 846	44 892
Compte avantage entreprise, 0,20 % (1,10 % en 2019)	56 954	76 650
Débiteurs (note 3)	5 410	9 279
Frais payés d'avance	2 651	804
	184 861	131 625
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 4)	11 636	10 146
Apports reportés (note 5)	123 555	72 512
	135 191	82 658
ACTIF NET		
Affecté	1 946	4 699
Non affecté	47 724	44 268
	49 670	48 967
	184 861	131 625

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>703</u>	<u>(6 470)</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	3 869	13 525
Frais payés d'avance	(1 847)	(197)
Créditeurs	1 490	(1 201)
Apports reportés	<u>51 043</u>	<u>30 630</u>
	<u>54 555</u>	<u>42 757</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	55 258	36 287
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>121 542</u>	<u>85 255</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>176 800</u></u>	<u><u>121 542</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et du compte avantage entreprise.

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2020

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la loi sur les compagnies du Québec le 11 septembre 2001. Il a pour mission de sensibiliser et de faire participer la population à une forme de justice alternative centrée sur la réparation des dommages et des blessures, plutôt que sur la punition. Les principales activités de l'organisme consistent à animer des médiations entre un ou des offenseurs et une ou des victimes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2020

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception des placements, dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du compte avantage entreprise et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Ventilation des charges

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE présente des charges par projets.

Les coûts des projets comprennent, en plus des frais directs liés aux projets, des montants imputés de la façon suivante:

Salaires et charges sociales : Selon l'effort consacré par projet.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
3. DÉBITEURS		
Remboursement - FSS	3 169	-
Aumônerie Communautaire de Montréal	-	7 170
Taxes à recevoir TPS - TVQ	<u>2 241</u>	<u>2 109</u>
	<u>5 410</u>	<u>9 279</u>
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
4. CRÉDITEURS		
Frais courus	5 000	5 460
Vacances à payer	1 968	474
Sommes à remettre à l'État	<u>4 668</u>	<u>4 212</u>
	<u>11 636</u>	<u>10 146</u>

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2020

5. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	72 512	41 882
Apports encaissés au cours de l'exercice	<u>143 530</u>	<u>72 512</u>
	216 042	114 394
Montants constatés à titre de revenus de l'exercice	<u>(92 487)</u>	<u>(41 882)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>123 555</u></u>	<u><u>72 512</u></u>
Représentés par :		
Ministère de la Justice du Québec - BAVAC	33 291	20 750
Ministère de la Justice du Québec - FAVAC	41 886	-
Direction de la santé des Premières Nations et des Inuits (DSPNI) Services aux Autochtones (SAC) / Gouvernement du Canada	31 898	38 262
Fondation Solstice / Ministère de la Sécurité publique du Québec	10 870	7 000
Atelier de guérison des mémoires	5 610	-
Fondation Béati	<u>-</u>	<u>6 500</u>
	<u><u>123 555</u></u>	<u><u>72 512</u></u>

6. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail pour un local échéant le 31 mai 2024 à payer un montant de 29 541 \$. Les versements exigibles à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2021	8 349	\$
2022	8 599	
2023	8 857	
2024	3 736	

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2020

7. ÉVENTUALITÉS

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a décrété une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (COVID-19). Cette situation est en constante évolution et les mesures mises en place ont de nombreux impacts économiques sur les plans mondial, national, provincial et local.

La direction suit de près l'évolution et estime déjà que cette situation entraînera des changements dans ses activités.

L'incidence globale de ces événements sur l'organisme et ses activités est trop incertaine pour être estimée actuellement.

8. RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit le 31 décembre 2020.

Risque de crédit

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de mauvaises créances.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

SOMMAIRE DES ANNEXES 31 DÉCEMBRE 2020

Administration - Annexe A	13
Atelier de guérison des mémoires - Annexe B	14
Béati - Annexe C	15
Ateliers en communication constructive - Annexe D	16
Développement des services du CSJR en régions - Annexe E	17
Semaine VAC - Annexe F	18
La Justice, ça me concerne, ça nous concerne - Annexe G	19
La Puissance de nos voix autochtones - Annexe H	20
Développement d'un programme de formation intégrative communautaire en justice réparatrice - Annexe I	21

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

ADMINISTRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Annexe A

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Aumônerie Communautaire de Montréal	7 578	15 401
Activités	5 954	2 015
Cotisations des membres	5 020	4 800
Dons		
Remboursements kilométrages	648	3 131
Communautés religieuses	18 100	11 800
Compagnies et Fondations	3 000	3 000
Amis CSJR	7 734	17 022
Intérêts	304	971
Autres	79	448
	<u>48 417</u>	<u>58 588</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	23 065	31 550
Loyer et entretien ménager	5 690	4 822
Télécommunications	1 383	1 344
Site web et informatique	1 718	3 360
Frais postaux	13	307
Assurances	902	756
Publicité et promotion	153	1 123
Frais de déplacements	633	3 684
Frais activités	5 525	1 740
Formation	120	572
Honoraires professionnels	4 862	2 400
Frais de bureau	2 025	1 254
Taxes et permis	393	245
Cotisations et abonnements	567	505
Intérêts et frais bancaires	607	159
Réunions	151	326
	<u>47 807</u>	<u>54 147</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>610</u></u>	<u><u>4 441</u></u>

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

ATELIER DE GUÉRISON DES MÉMOIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Annexe B

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Fondations	2 590	20 505
Activités (Contribution des participants)	820	-
Communautés religieuses	-	4 500
	<u>3 410</u>	<u>25 005</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 397	5 384
Frais d'atelier de guérison	2 005	23 190
Frais de déplacements	-	311
Frais bancaires	8	51
	<u>3 410</u>	<u>28 936</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>-</u>	<u>(3 931)</u>

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

BÉATI
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Annexe C

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Fondation Béati	9 000	18 000
CHARGES		
Salaires et charges sociales	7 847	13 994
Frais activités	984	614
Frais de déplacements	-	622
Télécommunications	-	17
Intérêts et frais bancaires	76	-
	8 907	15 247
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	93	2 753

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

ATELIERS EN COMMUNICATION CONSTRUCTIVE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Annexe D

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Ministère de la Sécurité publique du Québec	2 385	2 000
Fondation Solstice	-	7 000
Dons	-	1 000
	<u>2 385</u>	<u>10 000</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	992	-
Frais activités	1 393	11 492
Frais postaux	-	7
	<u>2 385</u>	<u>11 499</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>-</u>	<u>(1 499)</u>

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES DU CSJR EN RÉGIONS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Annexe E

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Ministère de la Justice du Québec - BAVAC	70 459	92 828
Dons	4 000	-
	<u>74 459</u>	<u>92 828</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	60 982	77 156
Frais de développement	2 594	8 083
Frais de déplacements	1 898	7 509
Loyer et entretien ménager	2 701	2 220
Télécommunications	805	899
Honoraires professionnels	3 997	2 500
Informatique	674	2 847
Formation	427	-
Cotisations et abonnements	107	-
Intérêts et frais bancaires	274	-
Frais postaux	-	7
	<u>74 459</u>	<u>101 221</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>-</u></u>	<u><u>(8 393)</u></u>

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

**SEMAINE VAC
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Annexe F

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Ministère de la Justice du Canada	-	8 070
CHARGES		
Salaires et charges sociales	-	993
Frais de déplacements	-	42
Frais activités	-	6 876
	-	7 911
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	159

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

**LA JUSTICE, ÇA ME CONCERNE, ÇA NOUS CONCERNE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Annexe G

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Ministère de la Justice du Québec - FAVAC	-	4 234
CHARGES		
Salaires et charges sociales	-	3 230
Frais - FAVAC	-	1 000
Télécommunications	-	4
	-	4 234
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>-</u>	<u>-</u>

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

LA PUISSANCE DE NOS VOIX AUTOCHTONES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Annexe H

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Direction de la santé des Premières Nations et des Inuits (DSPNI)		
Services aux Autochtones (SAC) / Gouvernement du Canada	6 364	31 447
Amis CSJR	-	45
	<u>6 364</u>	<u>31 492</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	6 354	7 485
Frais de services aux Autochtones	-	21 408
Frais de déplacements	-	2 599
Intérêts et frais bancaires	10	-
	<u>6 364</u>	<u>31 492</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>-</u>	<u>-</u>

CENTRE DE SERVICES DE JUSTICE RÉPARATRICE

DÉVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME DE FORMATION INTÉGRATIVE
COMMUNAUTAIRE EN JUSTICE RÉPARATRICE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Annexe I

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Ministère de la Justice du Québec - FAVAC	<u>3 614</u>	<u>-</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	<u>3 607</u>	<u>-</u>
Télécommunications	<u>7</u>	<u>-</u>
	<u>3 614</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>-</u>	<u>-</u>